Leçons pour un monde inégalitaire

Partage international n° 403 – Mars 2022

par Sébastien Villemot

La montée des inégalités de revenu et de patrimoine est l'une des problématiques les plus urgentes de notre époque. Partout dans le monde, les citoyens prennent conscience de l'impact délétère qu'elles ont sur leur vie sociale et économique, et sont à la recherche de solutions. Il est donc crucial que nous ayons accès à des données précises et exhaustives sur les inégalités, afin de collectivement prendre les bonnes décisions et d'agir en conséquence.

Le *Rapport sur les inégalités mondiales 2022 (World Inequality Report 2022)*[1], récemment publié par le Laboratoire sur les inégalités mondiales et co-écrit par Thomas Piketty, apporte une contribution décisive à ce débat.

Les conclusions présentées dans ce rapport de 200 pages se fondent sur une gigantesque base de données sur les inégalités mondiales, construite par plus d'une centaine de chercheurs à travers le monde. Celle-ci agrège des données sur le revenu et le patrimoine en provenance de tous les pays, étalées sur une longue période de temps, en utilisant diverses sources économiques et fiscales, ainsi que des enquêtes. La définition et le champ de ces données ont été standardisés entre pays, de façon à rendre possibles les comparaisons internationales. Plus récemment, des mesures d'émissions de CO_2 ont été incorporées à la base, permettant une étude détaillée de l'interaction entre inégalités économiques et changement climatique.

La première leçon de ce rapport, qui n'est guère une surprise, est que nous vivons dans un monde fortement inégalitaire. En 2021, le revenu mondial s'élevait à 86 000 milliards d'euros (122 000 milliards de dollars)[2]. Si ce revenu avait été divisé en parts égales entre les 5,1 milliards d'adultes sur la planète, chacun d'entre eux aurait perçu 16 700 euros (23 380 dollars) au cours de l'année. Bien entendu, la répartition effective a été très différente. Les 50 % du bas de la population mondiale ont reçu seulement 8 % du revenu mondial total (2 800 euros en moyenne), tandis que les 10 % du haut ont reçu 52 % de ce même total (87 200 euros en moyenne). Au sein de ce groupe supérieur, le 1 % du haut, qui représente seulement 51 millions de personnes, a reçu 19 % du total. Un groupe encore plus petit, le 0,1 % du haut, a reçu 8 % du total, c'est-à-dire autant que les 50 % du bas.



Photo : Dornicke, Public domain, via Wikimedia Commons
Le monde souffre d'une très forte inégalité des revenus et d'une extrême inégalité des richesses.

La distribution des revenus est donc très inégale. Mais l'allocation du patrimoine l'est encore plus. Les 50 % du bas de la population mondiale possèdent seulement 2 % du patrimoine mondial net (2 900 euros en moyenne, généralement en espèces, dépôts, terrains ou logements). En d'autres termes, la moitié la plus pauvre ne possède presque rien. A l'autre extrémité, les 10 % du haut possèdent 76 % du patrimoine mondial, et au sein de ce groupe, le 1 % du haut possède pas moins de 38 %. Pour résumer, le monde souffre d'un niveau très élevé d'inégalités de revenus, et d'un niveau extrême d'inégalités de patrimoine.

Une fois dressé ce tableau général, il est naturel de se demander comment les différentes régions du monde et les différents pays contribuent à cette

situation. Concrètement, les inégalités mondiales peuvent se diviser en deux composantes : les inégalités *entre* pays ou régions (par exemple, comment les Européens se situent, en moyenne, par rapport aux Africains), et les inégalités *au sein* des pays ou régions (par exemple, comment les Européens pauvres se situent par rapport aux Européens riches). Les inégalités mondiales sont la somme de ces deux dimensions, et il s'avère que les deux sont significatives.

Le rapport propose une analyse géographique en divisant le monde en 8 grandes régions. La plus pauvre d'entre elles est l'Afrique subsaharienne, tandis que la plus riche est l'Amérique du Nord. En moyenne, un Nord-Américain gagne 10 fois plus qu'un Africain subsaharien, et possède 23 fois plus. Telle est l'ampleur des inégalités entre régions.

Dans le même temps, les inégalités au sein des régions sont également très élevées, bien que certaines régions soient plus inégalitaires que d'autres. L'Europe est la région la moins inégalitaire, même si les 50 % du bas y reçoivent seulement 19 % du revenu régional total, tandis que les 10 % du haut y obtiennent 36 %. L'Asie de l'Est est la deuxième région la moins inégalitaire. A l'autre extrémité, la région la plus inégalitaire est l'Afrique du Nord et Moyen-Orient (ANMO), où les 50 % du bas reçoivent seulement 9 % du revenu régional, alors que les 10 % du haut en capturent pas moins de 58 %. L'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine sont respectivement les deuxième et troisième régions les plus inégalitaires. Un classement similaire émerge lorsqu'on analyse les inégalités intra-régionales de patrimoine.

A ce stade, il est intéressant de remarquer qu'il n'y a pas de relation systématique entre le niveau de vie d'une région et son niveau d'inégalité interne. L'Europe et l'Amérique du Nord sont toutes les deux riches, mais la seconde est significativement plus inégalitaire que la première. De façon similaire, l'ANMO et l'Asie de l'Est ont des niveaux de revenus moyens comparables, mais des niveaux d'inégalité très différents.

Cela nous amène à la deuxième leçon de ce rapport : les inégalités ne sont pas déterminées de façon inéluctable et mécanique par le niveau de développement économique ; au contraire, elles découlent de choix politiques et institutionnels, qui diffèrent selon les régions et les pays. Par conséquent, il est possible d'agir sur elles.

Le rapport propose également une perspective historique sur les inégalités mondiales, basée sur une analyse de long terme. Il montre qu'au cours des 200 dernières années, les inégalités mondiales ont toujours été à un niveau élevé, avec la part du revenu perçue par les 50 % du bas oscillant entre 5 % et 15 %, et celle des 10 % du haut restant comprise entre 50 % et 60 %. De légères évolutions sont néanmoins visibles : les inégalités mondiales ont significativement augmenté entre 1820 et 1910 avec l'industrialisation et la colonisation, puis elles ont décru avec les guerres mondiales et l'émergence de l'Etat providence ; elles ont ensuite atteint un nouveau pic entre 1980 et 2000, à un niveau comparable à celui de 1910, pour de nouveau diminuer légèrement depuis la crise financière de 2008.

Inégalités et urgence climatique

Ce modeste déclin des inégalités sur la période récente est quelque peu contre-intuitif. De nombreux indicateurs, en particulier l'accroissement et l'enrichissement des milliardaires, semblent indiquer le contraire. Ce paradoxe se dissipe lorsqu'on décompose les inégalités mondiales en leurs composantes inter et intra-nationales. Les inégalités entre pays ont atteint leur maximum en 1980, et ont significativement diminué depuis, avec l'émergence de nouvelles puissances comme la Chine, ainsi que le ralentissement des économies avancées. Mais cette amélioration a été contrebalancée dans une large mesure par un accroissement concomitant des inégalités au sein des pays, qui correspond à la perception générale. En d'autres termes, le niveau de vie d'un individu est toujours fortement déterminé par son pays de naissance, mais dans une moindre mesure qu'il y a 40 ans ; inversement, la position de cet individu au sein de la hiérarchie sociale nationale est devenue encore plus importante que par le passé.

Dans le contexte de l'urgence écologique planétaire, le rapport explore également les inégalités de contribution au changement climatique. L'analyse se fonde sur des estimations des empreintes carbones individuelles, correspondant aux émissions de carbone engendrées par la consommation et les investissements d'une personne. En moyenne, chaque individu sur la planète émet 6,6 tonnes de CO_2 par an[3]. Mais cette moyenne mondiale recouvre de grandes disparités. Les personnes appartenant aux 50 % du bas de la distribution des émetteurs contribuent en moyenne 1,6 tonne, tandis que ceux parmi les 10 % du haut contribuent 31 tonnes, et ceux du 1 % du haut pas moins de 110 tonnes. Autrement dit, la moitié des émissions totales est causée par seulement un dixième de la population, et un centième de la population émet autant que la moitié du bas.

Le rapport analyse également les inégalités carbone au sein des pays, en établissant le lien avec les cibles nationales pour 2030 prévues dans l'Accord de Paris. Par exemple, les citoyens français émettent aujourd'hui en moyenne 8,7 tonnes, et l'objectif est de faire baisser ce chiffre à 4,8 tonnes d'ici 2030. Mais il s'avère que les 50 % du bas dans le pays se situent déjà presque à cette cible (ils sont à 5 tonnes). Le principe de justice voudrait donc que le plus gros de l'ajustement repose sur les épaules des 40 % du milieu (qui sont à 9,3 tonnes) et les 10 % du haut (aujourd'hui à 24,7 tonnes). Un schéma similaire peut s'observer aux Etats-Unis (bien que les montants de CO2 y soient plus élevés). Cette réalité était sans aucun doute à l'arrière-plan du mouvement des gilets jaunes en France, lorsque des personnes se sont révoltées contre une taxe carbone mal conçue, en ce sens qu'elle aurait pesé de façon disproportionnée sur les plus pauvres, épargnant ainsi les plus gros pollueurs.

La troisième leçon de ce rapport est donc que les politiques climatiques ne peuvent être efficaces et acceptées que si elles sont conçues en tenant compte des inégalités. Les riches doivent subir l'essentiel de l'ajustement, directement en réduisant considérablement leurs émissions, et indirectement en compensant financièrement les pauvres pour leurs efforts de réduction carbone.

Le rapport conclut en proposant des mesures permettant de redistribuer les revenus et le patrimoine, et faire ainsi face aux défis du XXI^{e} siècle. En particulier, il insiste sur l'importance de l'imposition progressive, en démontrant comment un modeste impôt progressif mondial sur la fortune des multimillionnaires pourrait engendrer des revenus gouvernementaux significatifs, qui pourraient être réinvestis dans l'éducation, la santé et la transition écologique. Il faut espérer que les analyses détaillées et convaincantes sur les inégalités présentées dans ce rapport aideront à convaincre les citoyens et les dirigeants mondiaux qu'une telle réforme fiscale, et plus généralement une refonte radicale de notre système économique, doivent être urgemment menées.

1 – Site internet du rapport (en anglais) : wir2022.wid.world
2 – Dans le rapport, les grandeurs monétaires sont exprimées en parité de pouvoir d'achat (PPA), ce qui signifie qu'elles sont converties en euros en utilisant des taux de change corrigés pour les différences de niveau de vie entre pays. En particulier, à la PPA, 1 euro = 1,40 dollar.
3 – Les autres gaz à effet de serre tels que le méthane (CH4) et les oxydes d'azote (NOx) sont également inclus dans ces chiffres, après avoir été convertis en leur équivalent CO_2.

Auteur : Sébastien Villemot, économiste et collaborateur de Share International, basé à Paris (France).
Thématiques : Économie
Rubrique : De nos correspondants